L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No. 73, RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLEANS.

DIMANCHE MATIN, 23 MARS.

MODES.

Le *Constitutionnel* donne d'intéressantes détails sur les modes de la saison :

Il y a changement radical de confection dans les cotillons de nos élégantes. Leurs toilettes du soir ne se font plus pour aussi dire en satin, en tulle ou en dentelle; elles se font en fleurs, et quelles fleurs! les plus invraisemblables, les moins portées jusqu'ici. Les géraniums, les tulipes, les iris, les rhododendrons, les hortensias, les jacintes, sont les fleurs en vogue. Les femmes n'en décorent pas seulement leurs robes comme garniture, elles s'en revêtent littéralement.

Les corsages sont de véritables manteaux et les épaules n'ont plus l'air de sortir d'une robe, mais bien d'émerger d'une corbeille.

Certes, les fleurs sont l'ornement par excellence, celui qu'a dicté la nature de la toilette féminine; rien ne rehausse mieux qu'elles une robe et on sait les disposer à propos. Pourquoi n'en fait-il pas absolument point de faire d'un bal une exposition d'horticulture, et c'est un peu ce qui arrive avec la mode inaugurée cet hiver, dans les salons du high life.

Le retour aux collerettes à la Médicis est-il plus heureux? Je prends la liberté grande d'en douter. Ce petit collet, ordinairement de la même couleur que la garniture de la robe et qui se dresse en demi-cercle derrière la tête, n'a rien de particulièrement seyant pour celle-ci. Il donne de la raideur au port de la tête, empêche le libre jeu du cou, cette faculté dont une femme artiste en matière de grâce peut tirer tant de parti—juger-en plutôt par Mlle Croizette, au Théâtre-Français—et engonce les épaules. Il est cependant en grande faveur pour le moment, moins, je crois, à cause de lui-même que des dentelles de jais dont il permet l'exhibition.

Ce qui est à louer sans restriction, par exemple, dans les modes de la saison, c'est le retour aux robes unies et la façon des robes drapées.

La robe drapée se compose d'une première jupe en faille ou en satin très ornée de riches ou de dentelles, sur laquelle est jetée une autre jupe de gaze, de crêpe de Chine ou de barège de l'Inde qui la recouvre presque entièrement et ne se relève çà et là que par des plis légers et disposés avec art.

Très réussis aussi les nouveaux corsages décolletés à petites basques rondes par devant et dont les draperies sont disposées en éclaircie sur la poitrine, comme vous les pouvez voir d'ailleurs, dans les portraits de femmes du temps de Louis XV. Les vieilles guipures de Venise pour les tuniques de robes de bal, et la dentelle de Malines pour les fichus de corsage sont très en vogue cet hiver.

RÉVEIL ARTISTIQUE AUX GRANDES INDES.

Les journaux anglais signalent ce qu'ils appellent " un réveil artistique " dans la société indoue. Il vient de se former à Calcutta une école de musique établie sur le modèle du Conservatoire de Paris. Le *Pall Mall* donne à ce sujet, et sur le théâtre au Bengale en général les détails suivants :

L'école nationale de musique a soixante élèves : elle a publié une collection très intéressante d'airs indous et de pièces qui dénotent parmi les indigènes une aptitude musicale qu'on ne soupçonnait pas. Le théâtre national a obtenu un succès plus brillant encore. Le drame indous, pour la première fois depuis la domination de l'Angleterre, obtenu un théâtre permanent, et les sept représentations déjà données ont attiré une foule considérable. Ces représentations consistent en traductions en langue vulgaire de drames sanscrits classiques et en pièces nouvelles adaptées aux coutumes et aux mœurs de la société actuelle dans l'Inde. La direction cherche à faire naître, par son patronage et des récompenses pécuniaires, des pièces de ce genre.

Une de ces comédies, précédée d'une pantomime, a soulevé les applaudissements de l'auditoire par l'expression de sentiments qui, il y a trente ans, auraient été reçus avec horreur. La pièce avait pour titre: "Un vieillard qui se marie," et pour sujet la conspiration des villageois contre le personnage. Un barbier joue le principal rôle, pour conduire le vieillard à un dénouement matrimonial.

Dans un village du Bengale, comme en Espagne, en Italie et en Angleterre, le barbier est le type de l'intrigue malfaisante qui se mêle aux affaires d'autrui; il joue dans la farce indienne à peu près le même rôle que dans le roman de Lesage et les fictions espagnoles.

Le héros de la pièce, après diverses machinations de ses amis du village, découvre avec horreur que lui, un brahmine! il a épousé une femme de la plus basse caste, mais il est à la fin délivré de cette situation et de l'envie de se marier en appreuant que son mariage n'était qu'une mystification dont il a été dupe. La pièce a dû, en grande partie, son succès aux discours des deux filles veuves du vieillard, qui tenaient sa maison et qui, comme beaucoup d'autres, même en Angleterre, dans la même situation, étaient peu flattées de l'arrivée d'une belle-mère.

Les chagrins de la veuve indienne sont vivement exprimés; un jeune obligeoire deux fois par mois, un repas unique par jour, des vêtements lordides, et par dessus tout la loi qui lui défend de se remarier en font le sujet. " Qu'il est absurde de la part des Anglais, s'écrie la veuve, d'abolir le bûcher des veuves, qui, au moins, terminait promptement leur vie misérable, puisqu'ils n'ont pas en même temps aboli les lois qui leur défendent de se remarier."

Elle appuie sa thèse par des exemples de seconds mariages de l'ancienne histoire sanscrite. " Si le Tout-Puissant, dit-elle, n'avait pas voulu que les veuves pussent se marier de nouveau, il leur aurait enlevé la mort de leur premier époux le désir d'en avoir un second. "

La pantomime a commencé par l'histoire du bossu dit " Mille et une nuits," mais est bientôt devenue une dénonciation politique contre les réformes inaugurées par le gouverneur actuel du Bengale. Toutes les allusions mordantes étaient convertes d'applaudissements qui prouvent tout l'intérêt que prennent les indigènes aux affaires politiques. Tous les acteurs étaient des indigènes; les rôles de femmes étaient remplis par des jeunes gens. La pièce est écrite entièrement en bengali. Les produits de la représentation sont consacrés à encourager les auteurs dramatiques indigènes.

LE JEUNE.

Le *Journal des Débats* donne quelques détails historiques intéressants sur la pratique du jeûne :

Dieuns d'abord que la cérémonie de la distribution des cendres, au commencement du carême, a été instituée l'an 1091 par le Concile de Bénévent. *Memento homo quia cinis es et in pulvere reverteris.*

Le jeûne, par motif de religion est de toute antiquité. On l'observe dans l'Inde, en Asyrie, en Phénicie, en Egypte. Dans ce dernier pays, suivant Hérodote, pendant les jours de jeûne et durant les sacrifices offerts aux dieux, les assistants se flagellaient mutuellement. Les Grecs et les Romains avaient prescrit des jeûnes solennels en l'honneur de certaines divinités, telles que Cérès, Mithra, etc. La pratique du jeûne était très répandue parmi les anciens peuples de l'Amérique. Les habitants de Saint-Domingue se préparaient par des jeûnes solennels à la récolte de l'or.

Les mandarins chinois prescrivent des jeûnes publics pour obtenir la pluie et le beau temps; on défend alors aux bouchers de débiter de la viande. Ces jeûnes s'observent scrupuleusement.

Les théologiens chrétiens de l'Egypte recommandent des les premiers temps la pratique du jeûne. Saint Clément d'Alexandrie croit que le démon, qui persécute ceux qui vivent dans la bonne chère, inquiète moins les gens maigres et ceux qui vivent dans l'abstinence.

Les mahométans de toutes les sectes jeûnent pendant la lune du Ramazan, parce qu'ils prétendent que le livre du Coran fut dicté à Mahomet à cette époque; de brillantes illuminations ornent les minarets des mosquées pendant toutes les nuits de cette lune.

En 765, l'empereur Charlemagne prononça la peine de mort contre quiconque n'observerait pas les austérités du carême.

Les temps sont bien changés: aujourd'hui il est avec le ciel des accommodements, et les austérités du carême sont bien légères, grâce à quelques petites redevances imposées par les archevêques et les évêques, au profit de l'Eglise.

PAGANISME ET CHRISTIANISME. — Il faudrait lire en entier une ravissante étude de M. Paul de Saint-Victor sur *Euripide*. Nous regrettons de n'en pouvoir détacher qu'un léger fragment;

L'horreur sacrée que l'agonie humaine inspirait aux dieux a été souvent signalée par les poètes antiques. Apollon, dans l'*Iliade*, abandonne Hector lorsque ses jours, pesés dans la balance du Destin, déclinent vers la tombe. Junon délaisse Turnus, dans l'*Enéide*, à l'approche de sa dernière heure. Euripide, dans sa tragédie d'*Hippolyte*, constate encore ce dégoût divin des immortels pour la mort.

Quel contraste entre les dieux antiques et le Dieu nouveau! Dieu, dans le christianisme, se donne et se prodigue aux mourants; il les sontient de ses promesses, les oint de son huile et les fortifie du viatique de ses sacrements. Un prophète, dans la Bible, se colle contre le cadavre d'un enfant qu'il ressuscite de son souffle. C'est l'image du Dieu chrétien s'incorporant au moribond qui le ranime dans l'éternité. Les deux paiens, au contraire, se détournent du contact des misères humaines; la pitié n'altérait point leur sérénité.

— Très plaisante historiette du *Charivari*, signée Jean Ralph.

Un beau propos d'un entrepreneur de mariages.

Il s'agissait de décider une jeune fille pauvre mais jolie, à épouser un vieux, laid, mais riche.

La pensiaire entrevue ayant eu lieu, la future opposait une énergique résistance.

— Il est affreux.

— Cinquante mille livres de rente.

— Bête!

— Cheval et voiture.

— Vous ne m'aviez seulement pas dit qu'il porte des lunettes.

— *Elles sont en or*, mademoiselle!!

FEUILLETON.

LE

PETIT-FILS DE LA MARQUISE

NOUVELLE.

Par Victor Perceval.

XI—Suite.

Les deux jeunes gens se partagèrent le double et précieux fardeau. Fernand descendit le garçon, et Aurélien la petite fille.

Quand ce dernier eut touché terre, toutes les mains d'hommes se tendirent vers lui, toutes les femmes voulaient l'embrasser.

Langlade ne venait qu'en sous-ordre; il n'avait pas eu l'initiative; ce n'était qu'une sorte de contrefacteur.

Et puis, l'un était dérangé, tandis que l'autre était dans son propre pays, là où nul n'est prophète.

—Vive le comte de Mortain! criait-on de toutes parts.

—Albert n'aura pas à se plaindre, pensait Aurélien, sans prévoir ce revers par chain dont cette médaille était menacée.

Il avait les cheveux brûlés, les moustaches roussies, quelques ampoules aux mains, mais qu'était-ce que cela, en comparaison du service qu'il venait de rendre?

D'ailleurs, Eglantine ne le trouvait que plus beau.

Elle vint à lui, et, d'un geste enthousiaste, avant que le triomphateur eût pu s'y opposer, elle lui prit les mains qu'elle appuya pieusement sur son cœur comme une sainte relique.

Fernand était au désespoir; il aurait bravé tous les périls du monde pour mériter une pareille récompense. Il en cherchait, il en réclamait, il souhaitait une douzaine d'enfants à sauver, tout là-haut, dans les combles croulants....; mais il n'y en avait plus.

On venait, en effet, de maîtriser le fléau; une partie de la ferme était consumée. Mais tout le monde était sauf, le bétail l'était aussi, et l'assurance couvrait le reste.

Bref, si grande que fût la catastrophe, elle n'était pas sans remède, et le temps la ferait oublier.

Les bobos d'Aurélien furent naturellement considérés, à la villa, comme de graves brûlures, qu'il fallait panser, soigner, dorloter.

Courir par les chemins, braver le chaud et le froid, aller d'hôtel en hôtel, réduit à des sollicitudes mercenaires..... ah! mais non! C'était moins que jamais le moment de boucler ses malles pour l'Espagne.

M. de Marceuil se laissait faire, heureux de prolonger son séjour sous un prétexte plausible.

Jusque-là, il n'y avait pas encore grand mal. Mais l'incendie de la ferme des Olivettes allait faire son tour de France. Déjà l'*Ere impériale* de Tarbes, et le *Mémorial des Pyrénées* en avaient parlé. Comme toujours, en passant de bouche en bouche, les incidents du sinistre avaient pris des proportions olympiennes.

Ce n'était plus deux enfants que M. de Mortain avait sauvés des flammes, c'était toute une famille de quatorze personnes. Cinq napoléons donnés à un pauvre paysan dont la maisonnette avait été endommagée, s'étaient transformés en cinq billets de banque de mille francs chacun.... M. le comte de Mortain par-ci! M. le comte de Mortain par-là! M. le comte de Mortain for ever! comme disent les Anglais.

—Diable! diable! disait Aurélien, lequel désirait très ardemment arrêter ce bruyant enthousiasme.

Le sous-préfet de Bagnères se transporta officiellement à Arcizac pour compimenter le jeune comte.

Aurélien était mollement étendu sur ce qu'on est convenu d'appeler un lit de repos, mais il se fit trouvé plus à l'aise sur le gril de saint Laurent.

Le sous-préfet était un beau diseur, un préfet en herbe, qui ne laissait guère passer l'occasion d'enfiler des phrases.

Il parla de l'honneur que M. le comte faisait au département en le désignant le choisir pour sa résidence, ne fût-elle que momentanée.... Il insinua que le nom de M. le comte, venant d'y jeter tout à coup un grand éclat, il ne serait pas impossible que l'administration portât les yeux sur lui pour en faire, aux élections prochaines, un candidat officiel.

—Mille fois merci!.... Trop aimable!.... je suis vraiment confus! répondait Aurélien en essayant vainement de changer la nuance de ses soufires, qu'il savait tirer sur le jaune serin.

—Il nous faut des hommes d'énergie comme vous, reprit le fonctionnaire; ce ne sont pas des poules mouillées comme.... pour ne pas dire le bon, qui feront jamais reculer l'hydre de l'anarchie.... Ah! si on pouvait se rallier à la dynastie les grands noms, les anciennes familles.... Plus les grands exemples partent de haut, plus ils sont efficaces.... Aussi, monsieur le comte, si vous voulez bien le permettre, nous allons commencer par solliciter du ministère une distinction honorifique....

—Mais, non! mais, non! cher monsieur, je ne permets pas, reprit vivement Aurélien; ce serait même me décréditer; cette aventure n'a déjà eu que trop de retentissement....

Et comme le fonctionnaire jugeait de son devoir d'insister:

—Tenez, cher monsieur, ajouta le jeune homme en baissant la voix, je vais tout vous dire: à votre âge, on est encore indulgent pour les choses du cœur.... J'entends ici, incognito, l'arrivée à Bagnères d'une personne.... mariée, à qui sa position dans le monde impose de grands ménagements.... Vous comprenez?

—Oh! parfaitement, reprit le sous-préfet en souriant, un quart de mot me suffit.... Toutefois, monsieur le comte, vous me permettrez de vous dire que, pour être ici incognito, vous y avez déjà fait beaucoup de bruit.

—Beaucoup trop, malheureusement; ce sont ces habitués de journalistes qui s'attache le grelot: ceci est irréparable, mais je tiens au moins pour l'avenir à ce que vous ne leur fournissiez pas l'occasion de remettre sur le tapis mon humble personne.

Le sous-préfet parut se rendre à ce raisonnement; mais il ne s'en alla pas moins en se disant:

—Bah! il y a là-dessous beaucoup de fausse modestie; et je suis bien sûr.... cet-be qu'on sait jamais!.... que, si je le faisais proposer pour la croix, il m'en garderait une gratitude que les circonstances peuvent rendre précieuse.

XII.

Quelques jours s'écoulèrent et M. de Marceuil se laissant aller de plus au charmeur amour qui était venu s'offrir à lui, ne pensait plus à partir. Tandis que l'intimité des deux jeunes gens allait en croissant, la jalousie et les tourments de Langlade en faisaient qu'augmenter. Un jour qu'il avait pris à travers champs pour arriver chez le capitaine, il aperçut son rival seul avec Eglantine dans un chemin qui conduisait à la ferme des Olivettes. Mordu au cœur par la jalousie, il se mit à les suivre de loin, mais sans pouvoir entendre leur conversation.

Les deux jeunes gens n'échangeaient d'abord que de rares paroles. Eglantine paraissait recueillie et M. de Marceuil semblait absorbé par de sérieuses réflexions. Son esprit était livré à une lutte dans laquelle le côté du cœur devait finir par l'emporter.

M. de Marceuil se disait qu'il aimait Eglantine, qu'Eglantine l'aimait, sous un nom autre que le sien, mais sans que celui dont il avait usurpé la personnalité pût se plaindre, puisque celui-là ne connaissait pas Eglantine, ne l'aimait pas par conséquent et aimait, au contraire, ailleurs. Eglantine lui pardonnerait sans doute une substitution de nom dont elle avait été elle-même la cause première. S'il n'était pas le comte de Mortain, il était de bonne naissance suffisamment riche et bien posé dans le monde. Le capitaine Berthier n'aurait donc aucune objection à l'accepter comme gendre puisqu'il était un bon parti.

D'un autre côté il se trouvait dans une situation très délicate par suite de l'erreur du capitaine et de sa fille sur son identité. Il pensait qu'il avait volontairement laissé s'établir et se prolonger. Il était temps d'en sortir et une déclaration suivie d'une demande en mariage lui paraissait un moyen propice de mettre fin à un quiproquo qui n'avait que trop duré. Il envisageait toutes les faces du problème et ne trouvait pas d'autre solution.

Tout ceci pesé et calculé, M. de Marceuil s'arrêtant soudain, prit avec une certaine solennité la main d'Eglantine.

Celle-ci, incertaine et troublée, arrêta sur le jeune homme un regard surpris.

—Mademoiselle, commença le jeune homme, mon séjour ici se prolonge beaucoup.... ne trouvez-vous pas?

—Mais non.... je ne trouve pas.... du reste, personne ne s'en plaint.....

—Vous êtes mille fois trop aimable! Ne vous êtes-vous pas demandé comment, ayant fait tant de façons pour accorder huit jours aux instances de monsieur votre père, je suis encore là, au bout d'un long mois, sans parler de partir?

—Bien long le mois! demanda Mlle Berthier avec une indicible expression de spiritualité gentilleuse.

—Ch! non, mademoiselle! fugitif comme un éclair et beaucoup trop court!

Ce n'est pas si facile que cela en a l'air, de prononcer pour la première fois ces trois simples mots: "Je vous aime!" On hasarde une syllabe, puis on la retire; on va, on vient, on s'écarte du but, on y retourne, en fait l'école buissonnière.

—Partir! soupira Aurélien.... et pourtant, il le faut!

—Toujours pour l'Espagne, monsieur Albert? Avez-vous des châteaux par-là?

Changez fois qu'Eglantine l'appelait Albert, M. de Marceuil éprouvait comme un tressaillement; ce n'était pas une des moindres gênes de sa position, que de répondre instantanément à des noms qui ne lui étaient pas adressés. Mais, tout à coup, il se ressaisissait à lui; en renouvelait la signification.... Puis, tout à coup, il se disait: —Non, mademoiselle, ce n'est pas de châteaux en Espagne, mais de moi-même dont je m'en étais créé un par ici.

—A Arcizac?

—Oui.... ou, du moins, le plus près possible.... seulement, [illegible] habitable pour seul.

—Ah! et avec qui? demanda la jeune fille, dont la voix trahissait un peu.

Aurélien, en dépit de son assurance, il pesa le [illegible] comme César; il brûla ses [illegible] Fernand Cortès.

—Avec vous, répondit-il simplement, si vous [illegible] bien m'autoriser à demander votre main à monsieur votre père.

Lorsque, en pareil cas, une jeune personne ne répond pas tout de suite par un "non" bien accentué, c'est comme et elle disait oui.

Eglantine est émue au bouleversement; elle porte la main à son cœur, elle chancelle, et ne rassurerait que le bras d'Aurélien, elle n'en fit un appel.

Il ne lui laissa pas le temps de répondre qu'il fût permis de faire. Et, du reste, à quoi bon parler, alors que, depuis leur première entrevue à l'Eglise, elle n'avait pas eu un mot, pas un regard, une inflexion de voix qui, à son insu, ne fût un aveu?

Ils s'en revinrent à la ville, la main dans la main.

Pendant ce temps que Fernand Langlade avait quitté de les suivre.

Cet homme, qui voulait pas dormir sur sa résolution, [illegible] le même soir, il fit officiellement sa demande à M. Berthier.

Celui-ci fut à la fois surpris, contrarié et charmé.... Quelques parlements s'ensuivirent, dans lesquels [illegible] les [illegible] expliquant parfaitement: [illegible] voulait hériter et glorieux [illegible] Ernest d'être mêlé dans le cas de le refuser, pour les très sérieuses considérations qu'il allait décrire.

—Mon jeune ami, dit-il, en serrant la main d'Aurélien, vous ne sauriez jamais tout le bien et tout le mal que vous me faites en ce moment!

—Tout le mal! se récria M. de Marceuil.

—Mais comment, que je sois trop le père d'Eglantine pour vouloir rien ne pas [illegible] mais socialement parlant, ma fille ne doit pas devenir comtesse de Mortain.

—S'il s'agissait de la faire monter au rang qu'elle mérite, je ne serais plus, moi, qu'un mince personnage.

—Oui, je sais, propos d'amoureux....

—Dégager l'homme du bonnet de Mortain, mon cher capitaine; ne voyez-se moi que moi-même, celui à qui, depuis un mois vous avez donné tant de marques d'amitié sérieuse.

—Je n'est pas facile, mon ami; le rapprochement est [illegible] comme si on m'avait dit, dans le temps: "Figurez-vous que vos épaulettes de capitaine sont des galons de caporal." Avec la meilleure volonté du monde je manierais pas m'y tromper.... Ensuite, il y a autre chose....

—Quoi donc? demanda Aurélien avec anxiété, car il s'attendait toujours à quelque ancroche résultant de sa qualité.

—Il ne faut pas que votre grand père puisse se figurer que vous êtes venu donner ici comme dans un piège, et que, ambitieusement et paternellement, j'ai concouru à vous le tendre.

—Mais, capitaine, il n'est pas question de piège; s'il y en avait ou un, ce serait moi l'oiseleur.... Eh, quant à Mme de Mortain, je puis vous jurer....

—Il y a autre chose encore, interrompit l'ancien officier: ma parole est engagée à un autre....

—Soit; mais, mon cher monsieur Berthier, permettez-moi de vous dire que de n'est pas vous qui vous mariez, c'est Mlle Eglantine.

—La foi d'Eglantine n'est pas moins engagée que ma parole.

—Un coup si neuf n'a-t-il donc pu se tromper? Est-ce que l'impression d'aujourd'hui s'efface pas souvent celle d'hier?

D'où j'arrive à cette conclusion: Que ma fille elle-même ne demanderait qu'à se dégager....

(*A continuer.*)

DIVERS.

Bureaux de la Compagnie de Chemin de fer de la Ville, No 152 de la rue du Canal. Nouvelle-Orléans, 20 mars 1872. — Le 12 du courant, les actionnaires de cette Compagnie, il a été déclaré un dividende de quatre pièces par action, lequel sera payé aux actionnaires à dater du 1er avril.

21 mars—2t G. C. LEWIS, Secrétaire.

Compagnie d'Assurance de l'Union de la Nouvelle-Orléans. — Nouvelle-Orléans, 18 mars 1872.—Une assemblée des Actionnaires de cette Compagnie a été convoquée pour considérer des changements à la charte, sera lieu, aux bureaux, No 8, rue Carondelet, le 22 avril prochain, à midi.

Par ordre de la Direction.

J. M. CRAWFORD, Secrétaire.

21 mars—2jps au 22 av

Union Insurance Company of New-Orleans.—New-Orleans, March 18th, 1872.—Meeting of the Stockholders of this Company, to take into consideration certain amendments to the Charter will be held at the Office, No 8, Carondelet street, on the 22d day of April next, at 12 o'clock M.

By order of the Board.

J. M. CRAWFORD, Secretary.

march 21—2ps to ap. 22

Bureaux de la Compagnie du Chemin de fer d'Orléans, coin White et Lafayette, Orléans, 20 mars 1872. — Une réunion des actionnaires de cette Compagnie sera tenue aux bureaux de cette compagnie le lundi 21 avril 1872, à 10 heures du matin, pour le but de délibérer sur la proposition d'augmenter le capital de cette Compagnie.

Ceci est fait à la [illegible] Compagnie, le MARDI, 5 avril 1872, de heures de midi à 2 heures de l'après-midi.

A cette assemblée les actionnaires seront appelés à voter sur des amendements au contrat de vente d'une [illegible] de la Législature d'Etat.

P. H. DIX, Secrétaire et Trésorier.

16 mars—ap 5 av

Compagnie de l'Assurance de la Louisiane. — Nouvelle-Orléans, le 13 mars 1872.—Une assemblée des Actionnaires de cette Compagnie, No 21, rue de Camp, le LUNDI, 21 avril 1872, pour prendre en considération certains amendements à la charte.

Par ordre de la Direction.

LOUIS BARNETT, Secrétaire.

14 mars—ap 7 l av

Bureaux de la Compagnie d'Assurances Mutuelles des Marchands.—No. 164 rue du Canal.—Nouvelle-Orléans, 11 mars 1872.—Avis est donné que l'élection annuelle de onze directeurs aura lieu au bureau de cette compagnie, le LUNDI, 7 avril 1872, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

11 mars au 7 av

Bureaux de la Compagnie de la Prairie Cotton.—Nouvelle-Orléans, 6 mars 1872.—AUJOURD'HUI, à une réunion des actionnaires de cette Compagnie, il a été décidé de mettre en vigueur, pour action, lequel sera payable à dater du 1er avril.

7 mars—10j J. V. CHAMPY, Secrétaire.

INTEREST SUR DEPOTS.

Banque des Citoyens de la Louisiane.

CETTE banque émet des CERTIFICATS DE DÉPOTS payables à vue, et portant QUATRE pour cent l'ab pour 12 mois ou plus.

TOUTEFOIS, pour ceux qui ne peuvent mais deux mois ou au moins.

Nile-Orléans, 20 fév. 1872.

28 fév—3m

Avis.

BUREAUX de la Succursale Louisianaise du "Mound City Life Insurance Company", No. 32 de la rue Carondelet, Nouvelle-Orléans, 1 mars 1872. — Le soussigné est à même jusqu'ici entre les soussignés pour la direction du "Mound City Life Insurance Company," de St-Louis, dans l'Etat de la Louisiane, sera, aujourd'hui, d'un commun accord, M. R. B. SIMMES se retire de l'agence de la dite Compagnie.

R. B. SIMMES,
F. H. HATCH.

Le soussigné continue l'agence du "Mound City Life Insurance Company," aux bureaux établis, No. 32 de la rue Carondelet.

F. H. HATCH.

9 mars—1m

AVIS IMPORTANT.

Bureaux de Percepteur des Taxes d'Etat. — Premier District. — Ax 16 jour de la rue Ursulines, — Nile-Orléans, 11 mars 1872. — Comme les listes de 1872 des taxes de taxes [illegible] sont tributaires sont respectivement informés que les règlements faites [illegible] Prévisions les taxes, etc. Les lois qui ont trait à la perception des taxes sont très sévères.

N. C. POLGER,
Percepteur.

13mars—10j

H. BIER,
STOCK BROKER,
No. 32 Carondelet street, back office.
State and City Taxes paid at a liberal discount.
M juin—1an

The Freedman's Savings & Trust Co.

CAISSE D'ÉPARGNE NATIONALE.
Charte accordée par les [illegible] Unis en 1865.
SUCCURSALE DE LA NILE-ORLÉANS:
No 182 Rue du Canal,
RECONNUE DEVANCES.
HEURES DE BANQUE:
De 9 heures A. M. à 3 heures P. M.
Ouverte les samedis soir, pour recevoir des dépôts, De 5 à 8 heures.
L'intérêt alloué est de Six pour Cent.
C. D. STUMDEVANT, Président.
A. FAILLET, Caissier.
On peut se procurer des copies de la Charte à la Banque.
5 janv—1an

INSTITUT ST-LOUIS
POUR LES DEMOISELLES
Dirigé par Mme MATTHEY,
Successeur de
Mme LAVILLEBEUVRE et DERON
No 375, rue Dauphine, entre Ursulines et Régnier.
On peut, pour plus de renseignements, se procurer des prospectus à l'établissement.
Réouverture des classes, LUNDI, 2 septembre.
2août—1an

PIERRE DUFORT,
ENTREPRENEUR DE POMPES FUNÈBRES,
A l'honneur de prévenir le public que le last mort du No 62 de la rue St. Louis au No 346 de la rue Royale, entre les rues St. Philippe et Ursulines. Il se charge des entrements de toute classe. On nuit, des voitures pour accompagner les morts. Il a constamment de l'ordre chaque, venant de la fabrique Crance, Rossi & Co., de Cincinnati, que tout le monde a pu admirer dans plusieurs [illegible] Il est approuvé.

16 fév—1an

DENTISTES.
Le Dr. Charles E. Kelly,
DENTISTE.
Cabinet et domicile, No [illegible] Dauphine, deuxième [illegible] la rue du Canal.
Extraction des dents, sans [illegible] moyen du gaz [illegible]
1an—PPMa.J.S.

66 — Rue [illegible] — 66
Entre [illegible] Royale.
[illegible] DUFERRON, [illegible] Chirurgien-Dentiste [illegible] Nouvelle-Orléans [illegible] Il a pour [illegible] les [illegible] Il [illegible] Il [illegible] Il